

Isabelle Delayre

De: villain.philippe
Envoyé: mardi 27 mai 2025 16:55
À: Revision PLU
Objet: Proposition d'aménagement de la ZAD pour sauvegarde d'un panorama
Pièces jointes: zad-panorama.jpg; zad-aménagement.jpg

Proposition pour sauvegarder un minimum de panorama depuis le carrefour avenue des combattants/ rue du 19 mars 1962 et de la « partie sud de la place du village ».

Lors de la dernière réunion publique il a été très justement indiqué par l'un des participants que construire du R+1 le long de l'avenue des combattants et du R+2 derrière cette première ligne ne serait pas de nature à sauvegarder une vue panoramique, même en partie, en n'importe quel point de l'avenue des combattants.

Vu l'ouverture à la construction et l'aménagement de la ZAD, l'objectif serait de sauvegarder une vue depuis un **endroit unique** plutôt que depuis plusieurs endroits (statue/table d'orientation et table de pique-nique actuelles, la caserne n'étant pas concernée par la première phase d'aménagement) : l'endroit le plus haut est me semble t-il préférable. C'est celui de la future « partie sud de la place du village » comme nommé dans le document scenarios.pdf et mentionnée dans de nombreux post-its d'habitants.

La « partie Sud de la place du village » est schématiquement constituée dans votre document par la zone de pique-nique actuelle, de la chaussée du croisement constitué par l'avenue des combattants et la rue du 19 mars 1962 voire même d'une partie de la chaussée de la rue du 19 mars. Peut-on considérer qu'une chaussée constitue une extension de la place du village actuelle ?

L'une des idées exprimée lors de la réunion de concertation était d'assurer une continuité avec la place actuelle du village en créant une place type belvédère au nord de la ZAD mais surtout beaucoup plus grande que l'emplacement actuel de la table de pique-nique.

La proposition est de créer une vraie place ou placette en continuité de la place du village :

- où se retrouveraient « Table d'Orientation » et « Table de pique-nique »
- qui pourrait être un point de halte pour la piste cyclable venant du sud, le long de l'avenue des combattants
- qui pourrait se situer en face d'une terrasse de restaurant si tant est que le musée Antoine Brun soit déplacé (mais c'est un autre sujet)

Place type belvédère sur le même plan que la chaussée de l'avenue des combattants mais avec des parkings enterrés en dessous ouverts sur l'extérieur dans leurs parties sud (avantages : moins de place perdue par rapport à des parkings à ciel ouvert et proximité renforcée par rapport à la place du village actuelle notamment lors des jours de marché).

Un argument pour sauvegarder la vue depuis l'emplacement de la nouvelle TO est de pouvoir compter sur l'espace constitué par la route dégagée de la rue du 19 Mars et d'une partie de la rue des Monts vers l'Est. Il y a lieu de compléter cet espace car il n'est pas assez important pour constituer une vue.

Proposition d'un panorama à sauvegarder : voir zad-panorama.jpg

Un angle de vue vers l'Est depuis la « Table d'Orientation » pourrait dicter l'aménagement des hauteurs des bâtis au niveau de la ZAD selon si l'on se trouve dans cet angle ou pas (voir zad-aménagement.jpg)

Bien sûr une étude avec des perspectives en fonction des hauteurs constatées par un géomètre devrait venir conforter cette proposition en fonction de la pente du terrain (zone nord est de la ZAD) et dans le but de sauvegarder le panorama de Sainte-Consorce.

Cordialement
 Philippe Villain



